

2020



13

Sécurité sociale

Neuchâtel 2022

Statistique des caisses de pensions 2020



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Domaine «Sécurité sociale»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Statistique des caisses de pensions –

Principaux résultats 2016–2020,

OFS, Neuchâtel 2022, numéro OFS: 555-2000

Les fonds de bienfaisance en Suisse en 2015,

OFS, Neuchâtel 2017, numéro OFS: 1305-1500

Domaine «Sécurité sociale» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 13 – Sécurité sociale ou www.socialsecurity-stat.admin.ch

Statistique des caisses de pensions 2020

Rédaction Daniel Ehrlich, OFS; Markus Massmünster, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2022

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: section BEVO, tél. 0800 86 42 10, pkstat@bfs.admin.ch

Rédaction: Daniel Ehrlich, OFS; Markus Massmünster, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 13 Sécurité sociale

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section BEVO, Olivier Geiser, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 135-2002

ISBN: 978-3-303-13210-4

Statistique des caisses de pensions

13 Sécurité sociale

2020

Principaux résultats



Institutions de prévoyance

2010

2265

2020

1434



Placements, mrds de fr.

2010

621

2020

1063



Assurés actifs

4 401 466



Retraités (rentes de vieillesse)

842 357

Cotisations, mrds de fr.



Assurés actifs

28



Employeurs

38



Résultat net des placements

+43



2^e pilier/LPP

Caisses de pensions

Prestations, mrds de fr.



24



Rentes de vieillesse



4



Rentes de survivants



2



Rentes d'invalidité



10



Capital vieillesse

Catégories des placements



- ① Actions 30,8%
- ② Obligations 29,4%
- ③ Biens immobiliers 20,4%
- ④ Placements alternatifs 8,3%
- ⑤ Autres 6,6%
- ⑥ Liquidités 4,5%

Prestations



Rente de vieillesse annuelle moyenne, en fr.

28 618

Capital vieillesse moyen versé, en fr.

211 038

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

Table des matières

1	L'essentiel en bref	7
1	<i>L'essenziale in breve</i>	9
2	Données structurelles	10
3	Actifs – placements	14
4	Passifs et données techniques	17
5	Compte d'exploitation	21
6	Bénéficiaires et prestations	25
7	Conception de l'enquête	31
	Glossaire	33

Année sous revue:

Les chiffres et les résultats commentés de cette publication se rapportent à la date du **31 décembre 2020**, soit à l'exercice comptable 2020.

Unité statistique:

IP = institution de prévoyance de droit public ou de droit privé, avec assurés actifs et prestations réglementaires, incluant les parties obligatoires et/ou surobligatoires
= caisse de pensions

Liste des tableaux

T 1.1	Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions, en 2010, 2015 et 2020	8
T 1.2	Institutions de prévoyance (IP), total du bilan, assurés actifs, bénéficiaires et prestations, en 2020	8
T 2.1	Institutions de prévoyance selon le nombre d'assurés actifs, en 2019 et 2020	12
T 2.2	Institutions de prévoyance selon le total du bilan, en 2019 et 2020	12
T 2.3	Forme administrative et forme juridique, nombre d'employeurs affiliés et d'assurés actifs, en 2019 et 2020	12
T 2.4	Institutions de prévoyance (IP) selon la couverture des risques, en 2010, 2015 et 2020	13
T 2.5	Assurés actifs des fondations collectives et communes et des autres institutions de prévoyance (IP) selon la couverture des risques, en 2019 et 2020	13
T 3.1	Placements et autres actifs, en 2019 et 2020	16
T 4.1	Engagements, réserves et capitaux de prévoyance, en 2019 et 2020	19
T 4.2	Garantie de l'État des institutions de prévoyance de droit public enregistrées, en 2019 et 2020	19
T 4.3	Institutions de prévoyance (IP) et assurés actifs selon le taux de couverture, en 2019 et 2020	20
T 4.4	Assurés actifs et part des bénéficiaires de rentes selon le taux d'intérêt technique, de 2017 à 2020	20
T 4.5	Institutions de prévoyance (IP), assurés actifs et bénéficiaires de rentes selon la table de mortalité, en 2019 et 2020	20
T 5.1	Compte d'exploitation, en 2019 et 2020, 1 ^{re} partie	23
T 5.2	Compte d'exploitation, en 2019 et 2020, 2 ^e partie	24
T 6.1	Assurés actifs répartis par classes d'âge, en 2010, 2015 et 2020	27
T 6.2	Institutions de prévoyance (IP) et assurés actifs selon la forme administrative et le type de plan, de 2017 à 2020	28
T 6.3	Bénéficiaires et prestations, en 2019 et 2020	28
T 6.4	Femmes et hommes dans les caisses de pensions, en 2020	29
T 6.5	Bénéficiaires de rentes de vieillesse par classes d'âge et selon la couverture des risques, en 2020	29
T 6.6	Bénéficiaires de rentes d'invalidité par classes d'âge, en 2010, 2015 et 2020	30
T 1	Forme juridique d'une institution de prévoyance (IP)	35
T 2	Forme administrative d'une institution de prévoyance (IP)	35
T 3	Couverture des risques d'une institution de prévoyance (IP)	35

Liste des graphiques

G 1.1	Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions	7
G 1.1	<i>Principali risultati della statistica delle casse pensioni</i>	9
G 2.1	Évolution des institutions de prévoyance et des assurés actifs, de 2010 à 2020	10
G 2.2	Parts des institutions de prévoyance (IP) et des assurés actifs selon la couverture des risques, en 2020	10
G 3.1	Parts des catégories des placements, en 2010 et 2020	14
G 3.2	Catégories des placements et placements collectifs, de 2010 à 2020	14
G 4.1	Réserves de fluctuations de valeur, de 2010 à 2020	17
G 4.2	Parts des institutions de prévoyance, des assurés actifs et du total du bilan selon le volume de la réserve de fluctuation de valeur, en 2020	17
G 4.3	Découvert des institutions de prévoyance selon la forme juridique, de 2015 à 2020	18
G 4.4	Parts des institutions de prévoyance et des assurés actifs selon le taux de couverture, en 2020	18
G 5.1	Résultats nets des placements, de 2010 à 2020	21
G 5.2	Taux d'intérêt moyens crédités versus le taux minimum LPP, de 2010 à 2020	21
G 5.3	Cotisations et apports, de 2016 à 2020	22
G 6.1	Bénéficiaires de prestations, de 2016 à 2020	25
G 6.2	Rentes de 2016 à 2020	25
G 6.3	Rentes annuelles moyennes par sexe, en francs, de 2016 à 2020	26
G 6.4	Parts des types de plans des assurés actifs, en 2020	26

Les variations en % ont été calculées à partir des valeurs originales (en milliers de francs) et certains chiffres ont été arrondis.

Explication des signes

– (tiret) à la place d'un chiffre indique une valeur nulle
... (pointillé) indique que le chiffre n'est pas calculé

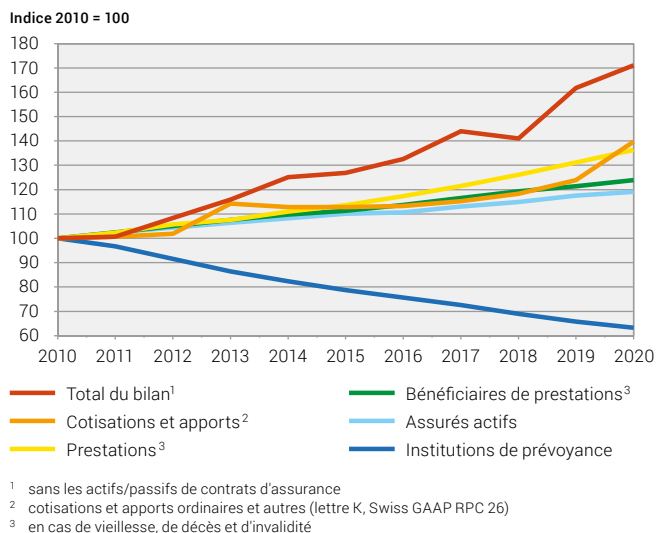
1 L'essentiel en bref

En 2020, la statistique des caisses de pensions comptait 4,4 millions d'assurés actifs et 842 357 retraités. La fortune sous gestion des 1434 institutions de prévoyance s'élevait à 1,06 billion de francs.

Les caisses de pensions ont accru leurs investissements dans des actions, qui représentaient près de 31% du total du bilan. En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt sur le long terme, la part en obligations est passée sous la barre des 30%. Augmentant de 16,5% à 20,4%, la catégorie de placement des biens immobiliers a connu une croissance constante au cours des dix dernières années. Les placements collectifs se sont montés à 729 milliards de francs, soit 68,5% de la valeur totale des placements.

Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions

G 1.1



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Le compte d'exploitation a dégagé un résultat net des placements de 43,5 milliards de francs. Les réserves de fluctuations de valeur ont atteint 111 milliards de francs en 2020 pour atteindre 10,4% du total du bilan, à savoir le niveau le plus élevé des dix dernières années. Le découvert a baissé à 32,4 milliards de francs. La majeure partie des lacunes de couverture bénéficiaient d'une garantie de l'État.

Le taux de couverture a continué d'augmenter, puisque 99% des caisses de pensions¹ présentaient un taux de couverture de 100% au moins. 41% des assurés actifs étaient affiliés à une institution affichant un taux de couverture supérieur à 115% (contre 33% l'année précédente).

Cette publication est présentée comme suit. Le **chapitre 2** fournit des détails sur les données structurelles et sur le processus de concentration. Le **chapitre 3** présente les actifs et, en particulier, les différentes catégories des placements. Les passifs et les données techniques sont détaillés dans le **chapitre 4**. Le **chapitre 5** décrit le compte d'exploitation. Les différentes prestations et leurs bénéficiaires sont présentés en détail dans le **chapitre 6**. Les aspects relatifs à l'enquête et à sa conception sont exposés dans le **chapitre 7**. Un glossaire conclut cette publication des résultats commentés de la statistique des caisses de pensions 2020.

¹ institutions de prévoyance enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les institutions de prévoyance de droit public avec garantie de l'État / capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP

Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions, en 2010, 2015 et 2020

T1.1

	2010	2015	2020
Institutions de prévoyance	2 265	1 782	1 434
Assurés actifs	3 696 045	4 068 196	4 401 466
Cotisations et apports des assurés actifs (en mios de francs)	19 751	23 304	27 692
Cotisations et apports des employeurs (en mios de francs)	27 028	29 773	38 241
Bénéficiaires de prestations ¹ (rentes et capital)	1 016 388	1 131 522	1 258 902
Rentes ² (en mios de francs)	24 097	27 285	30 332
Prestations en capital ¹ (en mios de francs)	6 171	7 048	10 880
Résultat net des placements (en mios de francs)	19 277	5 817	43 492
Total du bilan ³ (en mios de francs)	621 234	788 082	1 062 842
dont réserves de fluctuations de valeur	27 587	52 222	110 986
dont découvert ⁴	-33 918	-31 001	-32 407

¹ en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité² selon le compte d'exploitation³ sans les actifs/passifs de contrats d'assurance⁴ y compris les engagements non capitalisés des institutions de droit public

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance (IP), total du bilan, assurés actifs, bénéficiaires et prestations, en 2020

T1.2

IP selon forme administrative et forme juridique	Nombre d'IP	Total du bilan ¹ en mios de francs	Assurés actifs	Rentes ²		Prestations réglementaires en capital ²	
				Bénéficiaires	Montant annuel en mios de francs	Bénéficiaires	Montant annuel en mios de francs
Total	1 434	1 062 842	4 401 466	1 206 497	30 237	52 405	10 880
de droit privé	1 363	798 647	3 786 187	897 174	20 589	46 697	9 810
de droit public	71	264 195	615 279	309 323	9 648	5 708	1 070
Fondations collectives et communes	236	526 488	3 211 977	684 742	15 239	37 469	7 020
de droit privé	214	344 945	2 792 887	470 128	8 360	33 762	6 314
de droit public	22	181 543	419 090	214 614	6 879	3 707	706
Autres IP	1 198	536 354	1 189 489	521 755	14 998	14 936	3 860
de droit privé	1 149	453 702	993 300	427 046	12 229	12 935	3 496
de droit public	49	82 652	196 189	94 709	2 769	2 001	364

¹ sans les actifs/passifs de contrats d'assurance² à la date de clôture, en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

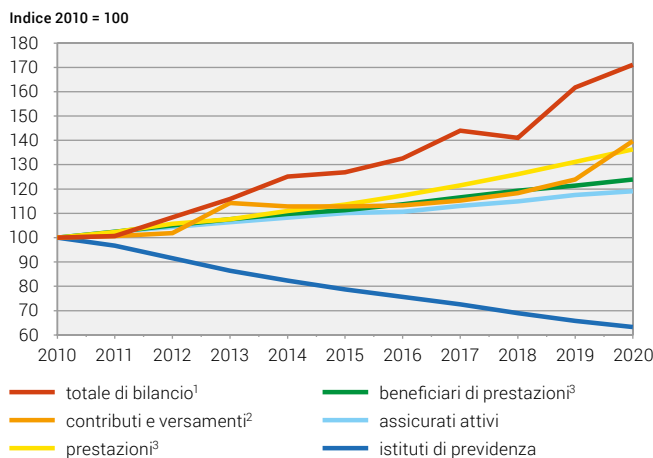
1 L'essenziale in breve

Nel 2020 la statistica delle casse pensioni ha recensito complessivamente 4,4 milioni di assicurati attivi e 842 357 beneficiari di una rendita di vecchiaia. I fondi gestiti dai 1434 istituti di previdenza ammontavano a 1,06 bilioni di franchi.

Le casse pensioni hanno investito questa somma perlopiù in azioni (quasi il 31% del totale di bilancio). La quota di obbligazioni, invece, è scesa al di sotto del 30% a causa del livello ancora basso dei tassi d'interesse. La categoria di investimenti dei beni immobiliari negli ultimi dieci anni ha segnato una crescita continua: dal 16,5% al 20,4%. Il 68,5% del valore totale, ovvero 729 miliardi di franchi, è stato destinato a investimenti collettivi.

Principali risultati della statistica delle casse pensioni

G 1.1



¹ senza attivi/passivi da contratti d'assicurazione

² contributi e versamenti ordinari ed altro (lettera K, Swiss GAAP RPC 26)

³ in caso di vecchiaia, di decesso e d'invalidità

Fonte: UST – Statistica delle casse pensioni 2020

© UST 2022

Dal conto d'esercizio è emerso un risultato netto degli investimenti patrimoniali pari a 43,5 miliardi di franchi. Nel 2020, le riserve di fluttuazione di valore sono quindi aumentate fino a raggiungere i 111 miliardi di franchi. Rappresentando il 10,4% del totale di bilancio, hanno segnato il record degli ultimi dieci anni. La copertura insufficiente è scesa a 32,4 miliardi di franchi, perlopiù coperti da garanzie dello Stato.

Infine, ha continuato a crescere anche il grado di copertura. Il 99% delle casse pensioni¹ presentava un grado di copertura pari almeno al 100%. Nel 41% dei casi, gli assicurati attivi erano affiliati a una cassa pensione con un grado di copertura superiore al 115% (anno precedente: 33%).

La presente pubblicazione si articola nel modo seguente: Il **capitolo 2** fornisce dettagli inerenti ai dati strutturali e al processo di concentrazione. Il **capitolo 3** presenta gli attivi e, in particolare, le diverse categorie di investimenti. I passivi e i dati tecnici sono riportati in dettaglio nel **capitolo 4**. Il **capitolo 5** descrive il conto d'esercizio. Le varie prestazioni e i relativi beneficiari sono presentati in dettaglio nel **capitolo 6** e gli aspetti relativi alla rilevazione e alla sua struttura sono esposti nel **capitolo 7**. In appendice alla presente pubblicazione dei risultati commentati della statistica delle casse pensioni 2020 è riportato un glossario.

¹ istituti di previdenza registrati autonomi e parzialmente autonomi senza istituti di previdenza di diritto pubblico con garanzia dello Stato/capitalizzazione parziale secondo l'art. 72c LPP

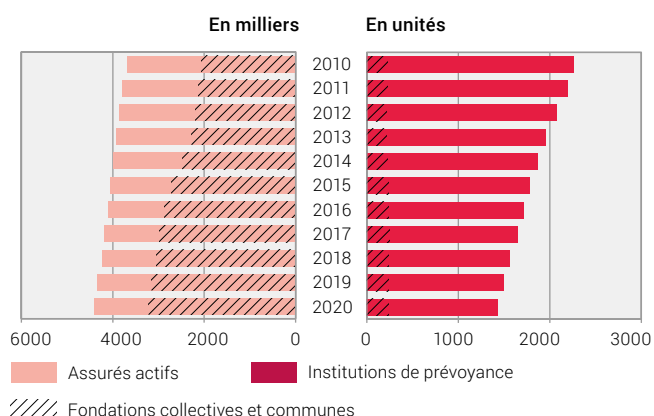
2 Données structurelles

Le processus de concentration se poursuit

En 2020 également, le nombre d'institutions de prévoyance a diminué, alors que celui d'assurés actifs a augmenté (graphique G2.1 et tableau T2.1). Fin 2020, on dénombrait 1434 institutions de prévoyance (-3,8%) totalisant 4 401 466 assurés actifs (+1,3%). Chaque institution comptait donc 3069 assurés en moyenne (contre 2913 en 2019). Ce chiffre n'était que de 1632 en 2010 et a donc énormément augmenté ces dernières années (+88,1%).

Évolution des institutions de prévoyance et des assurés actifs, de 2010 à 2020

G2.1



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Nombre d'institutions de prévoyance de droit public inchangé

Fin 2020, il existait 71 institutions de prévoyance de droit public, c'est-à-dire le même nombre qu'en 2019. Quant au nombre d'institutions de droit privé, il se montait à 1363, ce qui correspond à une diminution de 57. La grande majorité (95%) des institutions de prévoyance étaient organisées selon le droit privé. Elles réunissaient 86% des assurés actifs.

Le nombre moyen d'assurés actifs était nettement plus élevé dans les institutions de droit public (8666) que dans celles de droit privé (2778; tableau T2.3).

1363 institutions de prévoyance de droit privé et
71 institutions de prévoyance de droit public

Barre du billion de francs franchie pour le total du bilan

Le total du bilan de l'ensemble des institutions de prévoyance a encore augmenté pour atteindre 1063 milliards de francs (+5,7%). Les 177 plus grandes institutions affichaient chacune des avoirs de prévoyance dépassant le milliard de francs (tableau T2.2).

1/8 des caisses de pensions gèrent **4/5** de la fortune de placement

Couverture des risques essentiellement autonome ou semi-autonome

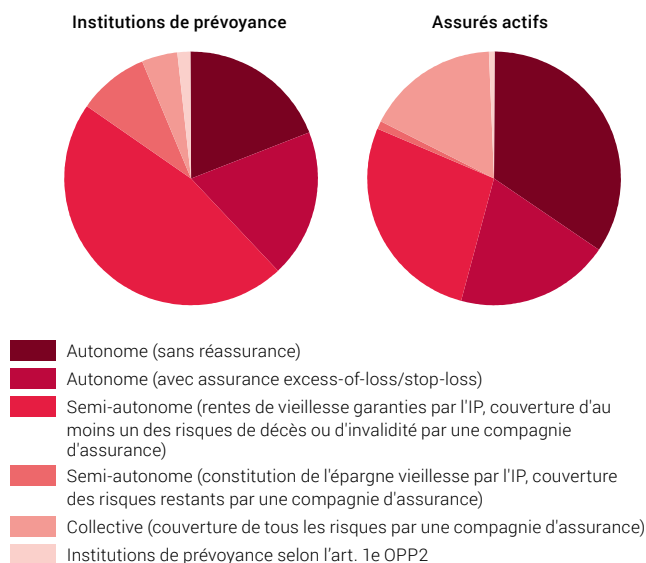
Fin 2020, la majorité des assurés actifs étaient affiliés à une caisse ayant choisi une solution purement autonome en supportant l'intégralité des risques (1,5 million de personnes, soit 34,4%) ou semi-autonome en garantissant les rentes de vieillesse (1,2 million de personnes, soit 27,2%) (graphique G2.2 et tableau T2.5).

Inclus dans seulement 4,5% des institutions en 2020, environ 744 000 assurés actifs, soit 16,9%, restaient dans une solution collective avec une couverture des risques complète (tableau T2.4). De plus, l'essentiel (98,3%) des assurés affiliés à une institution avec réassurance collective se trouvaient également dans les fondations collectives et communes (tableau T2.5).¹

¹ ne pas confondre les fondations collectives (selon la forme administrative) avec les institutions dites collectives (selon la couverture des risques)

Parts des institutions de prévoyance (IP) et des assurés actifs selon la couverture des risques, en 2020

G2.2



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

1434 caisses de pensions

dont **546** institutions de prévoyance autonomesdont **65** institutions de prévoyance collectives

4,4 millions d'assurés actifs

dont **2,4 millions** assurés auprès d'institutions de prévoyance autonomesdont **0,7 million** assurés auprès d'institutions de prévoyance collectives (couverture complète)

Plans 1e

Cette enquête recense pour la première fois dans une catégorie distincte 24 institutions de prévoyance qui se fondent sur l'art. 1e de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2). Les 32 614 assurés actifs de ces institutions ont pu investir leur capital de prévoyance selon la stratégie de placement de leur choix (tableau T2.4).

Institutions de prévoyance selon le nombre d'assurés actifs, en 2019 et 2020

T 2.1

Nombre d'assurés actifs	Institutions de prévoyance		En % de l'ensemble des institutions de prévoyance		Assurés actifs		En % de l'ensemble des assurés actifs	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	1 491	1 434	100,0	100,0	4 343 703	4 401 466	100,0	100,0
1 – 29	160	144	10,7	10,0	1 897	1 753	0,0	0,0
30 – 99	202	178	13,6	12,4	12 542	10 877	0,3	0,3
100 – 299	362	355	24,3	24,8	68 186	66 015	1,6	1,5
300 – 999	376	371	25,2	25,9	211 900	213 029	4,9	4,8
1 000 – 2 999	201	192	13,5	13,4	331 225	318 342	7,6	7,2
3 000 – 9 999	112	114	7,5	7,9	637 979	642 635	14,7	14,6
10 000 – 29 999	46	49	3,1	3,4	775 214	844 871	17,8	19,2
à partir de 30 000	32	31	2,1	2,2	2 304 760	2 303 944	53,1	52,4

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance selon le total du bilan¹, en 2019 et 2020

T 2.2

Total du bilan en milliers de francs	Institutions de prévoyance		Total du bilan en milliers de francs		En % du total du bilan	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	1 491	1 434	1 005 140 740	1 062 842 450	100,0	100,0
1 – 10 000	188	158	882 546	740 284	0,1	0,1
10 001 – 30 000	178	168	3 441 059	3 174 994	0,3	0,3
30 001 – 100 000	389	358	23 116 422	21 545 202	2,3	2,0
100 001 – 300 000	354	357	61 983 015	63 104 203	6,1	5,9
300 001 – 1 000 000	212	216	117 275 817	117 633 774	11,7	11,1
1 000 001 – 3 000 000	99	104	165 620 694	174 983 166	16,5	16,5
3 000 001 – 10 000 000	48	50	227 992 023	249 766 700	22,7	23,5
à partir de 10 000 001	23	23	404 829 164	431 894 127	40,3	40,6

¹ sans les actifs/passifs de contrats d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Forme administrative et forme juridique, nombre d'employeurs affiliés et d'assurés actifs, en 2019 et 2020

T 2.3

Forme administrative et forme juridique	Institutions de prévoyance (IP)		Employeurs affiliés		Assurés actifs	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	1 491	1 434	423 455	413 226	4 343 703	4 401 466
de droit privé	1 420	1 363	419 973	409 711	3 746 156	3 786 187
de droit public	71	71	3 482	3 515	597 547	615 279
Institutions d'un seul employeur	487	456	487	456	162 806	157 859
de droit privé	482	451	482	451	159 957	154 940
de droit public	5	5	5	5	2 849	2 919
Institutions de plusieurs employeurs						
Fondations collectives	118	121	264 975	270 443	1 902 205	1 924 607
de droit privé	113	116	264 441	269 911	1 729 885	1 747 609
de droit public	5	5	534	532	172 320	176 998
Fondations communes	114	115	151 461	135 950	1 244 416	1 287 370
de droit privé	97	98	149 906	134 369	1 009 777	1 045 278
de droit public	17	17	1 555	1 581	234 639	242 092
Autres IP	772	742	6 532	6 377	1 034 276	1 031 630
de droit privé	728	698	5 144	4 980	846 537	838 360
de droit public	44	44	1 388	1 397	187 739	193 270

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance (IP) selon la couverture des risques, en 2010, 2015 et 2020

T 2.4

Couverture des risques	Nombre d'IP			Assurés actifs		
	2010	2015	2020	2010	2015	2020
Total	2 265	1 782	1 434	3 696 045	4 068 196	4 401 466
IP autonome – sans réassurance	438	346	275	1 760 323	1 712 704	1 516 163
IP autonome – avec assurance excess-of-loss/stop-loss	478	359	271	431 085	545 155	864 788
IP semi-autonome ¹	758	686	669	260 770	492 750	1 199 126
IP semi-autonome ²	375	249	130	306 037	238 532	44 814
IP collective – avec couverture complète	198	134	65	935 520	1 078 500	743 961
IP selon l'art. 1e OPP2 – avec choix de la stratégie de placement	...	...	24	...	...	32 614
Institution d'épargne	18	8	...	2 310	555	...

¹ rentes de vieillesse garanties par l'IP, couverture d'au moins un des risques de décès ou d'invalidité par une compagnie d'assurance² constitution de l'épargne vieillesse par l'IP, couverture des risques restants par une compagnie d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Assurés actifs des fondations collectives et communes et des autres institutions de prévoyance (IP) selon la couverture des risques, en 2019 et 2020

T 2.5

Couverture des risques	Total des assurés actifs		Variation en %	Assurés actifs des fondations collectives et communes		Assurés actifs des autres IP	
	2019	2020		2019	2020	2019	2020
Total	4 343 703	4 401 466	1,3	3 146 621	3 211 977	1 197 082	1 189 489
IP autonome – sans réassurance	1 628 572	1 516 163	-6,9	892 778	800 029	735 794	716 134
IP autonome – avec assurance excess-of-loss/stop-loss	728 047	864 788	18,8	552 194	694 429	175 853	170 359
IP semi-autonome ¹	1 130 397	1 199 126	6,1	880 138	946 176	250 259	252 950
IP semi-autonome ²	61 511	44 814	-27,1	39 729	25 641	21 782	19 173
IP collective – avec couverture complète	794 847	743 961	-6,4	781 782	731 000	13 065	12 961
IP selon l'art. 1e OPP2 – avec choix de la stratégie de placement	...	32 614	...	...	14 702	...	17 912
Institution d'épargne	329	...	...	...	...	329	...

¹ rentes de vieillesse garanties par l'IP, couverture d'au moins un des risques de décès ou d'invalidité par une compagnie d'assurance² constitution de l'épargne vieillesse par l'IP, couverture des risques restants par une compagnie d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

3 Actifs – placements

Tendance clairement haussière pour les placements

En 2020, la valeur totale des placements¹ des caisses de pensions suisses a encore augmenté de 5,7% pour atteindre 1,06 billion de francs (tableau T3.1 et graphique G3.1). La hausse de 2020 correspond précisément à la croissance moyenne des dix dernières années. Le résultat net des placements a contribué pour 4,3% à la croissance de la fortune totale par rapport au total des actifs de l'année précédente. Le chapitre 5 décrit l'afflux net restant (incluant notamment les cotisations et les prestations, mais aussi les produits et les charges d'assurance) de 1,4%. Les actifs de contrats d'assurance, non compris dans ces actifs sous gestion des caisses de pensions, ont affiché une baisse de 0,9% pour atteindre près de 125 milliards de francs, une baisse partiellement liée à cet afflux net.

1063 milliards de francs actifs sous gestion des caisses de pensions (total du bilan, enquête OFS)

125 milliards de francs actifs sous gestion des compagnies d'assurance (déclaration complémentaire des caisses de pensions)

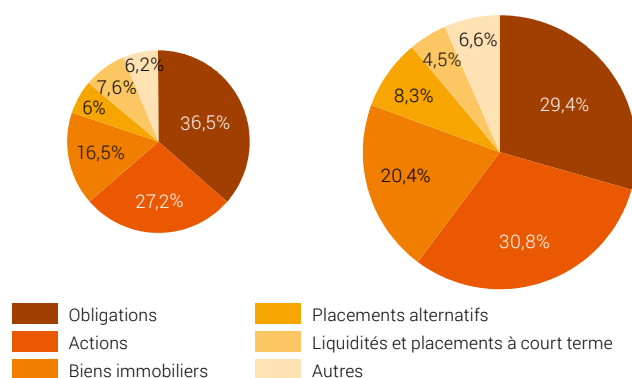
Actions en tête – obligations pour la première fois sous la barre des 30%

Les caisses de pensions ont encore augmenté l'allocation de leurs actifs sur les marchés des actions, y plaçant 30,85% (328 milliards de francs) du total du bilan. Ce faisant, elles ont frôlé l'allocation record de 2017 (30,91%). Les actions étrangères (221 milliards de francs, +9,8%) ont davantage augmenté que les actions suisses (107 milliards de francs, +5,2%), caracolant en tête comme jamais auparavant (tableau T3.1). Plus de deux tiers des actions étaient étrangères (67,3%), alors qu'en 2004 leur part ne se montait qu'à 54,9%. Les obligations ont montré une évolution inverse, sans doute due aux taux d'intérêt évoluant depuis longtemps à bas niveau. Se montant à 313 milliards de francs,

¹ Les notions de «total des placements» et «total des actifs» sont utilisées de manière interchangeable dans cette publication. Les différentes catégories des placements sont calculées par rapport au total des actifs du bilan. Pour les calculs d'allocations, le poste B «compte de régularisation actif» est ainsi inclus dans la catégorie des placements «autres».

Parts des catégories des placements, en 2010 et 2020

G3.1

2010: 621,2 milliards de francs¹2020: 1062,8 milliards de francs¹

¹ sans les actifs de contrats d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

elles ne représentaient plus que 29,4% de la fortune de placement, contre 36,5% en 2010. Cette allocation a atteint un minimum historique, sachant toutefois qu'elle variait sensiblement d'une caisse à l'autre (graphique G3.1). Parmi les obligations, la proportion en monnaie étrangère est restée relativement stable (46,7%). Cependant, ce chiffre est loin d'être pertinent: en effet, une partie – inconnue mais significative – était couverte contre le risque de change.

Biens immobiliers et autres catégories de placements

Fin 2020, comme les années précédentes, les biens immobiliers ont à nouveau occupé la troisième place des catégories de placements avec 20,4% du total du bilan (+6,8%), soit 216 milliards de francs (tableau T3.1 et graphique G3.1). La tendance à long terme est à la hausse. Ainsi en 2004, la part des biens immobiliers dans les placements ne s'élevait qu'à 14,4%. Les liquidités des institutions de prévoyance, qui font partie des autres catégories de placements, étaient en partie soumises à des taux d'intérêt négatifs. En réaction, les caisses de pensions ont encore diminué la part des liquidités et des placements à court terme jusqu'au plancher historique d'un peu moins de 48 milliards de francs, soit 4,5% du total du bilan. Parmi les emprunts à taux d'intérêt fixe,

les prêts hypothécaires ont constitué une exception puisqu'ils ont augmenté de pas moins de 14,9% pour atteindre près de 24 milliards de francs. Avec 2,2%, leur proportion dans la fortune totale est toutefois restée modeste. L'augmentation de 49% à plus de 17 milliards de francs des placements auprès des employeurs s'explique par des versements uniques aux institutions de droit public.

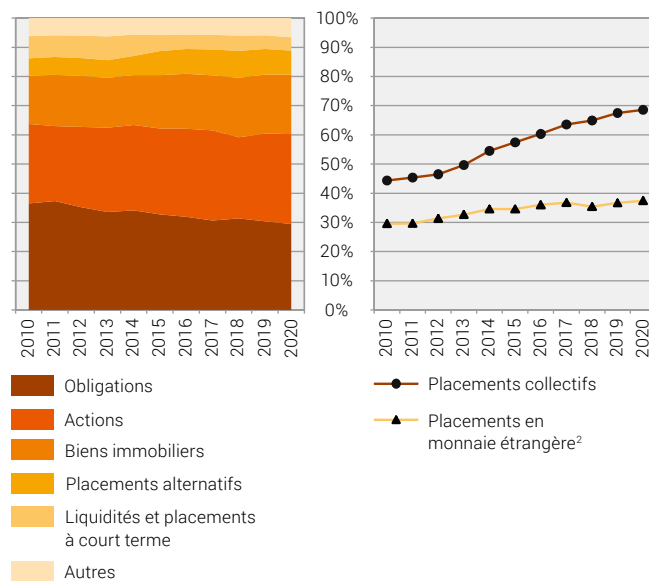
Placements d'infrastructures, alternatifs et collectifs

L'augmentation de la proportion en monnaie étrangère, due à la forte pondération des actions étrangères, et la tendance à long terme pour les instruments de placement collectifs se sont toutes deux confirmées en 2020 (graphique G3.2). À fin 2020, pas moins de 729 milliards de francs (+7,5%), à savoir 68,5% de la valeur totale des placements des caisses de pensions, étaient déjà considérés comme placements collectifs au sens des art. 56 et 56a OPP². En particulier, l'ensemble des placements alternatifs² ainsi que 98% des biens immobiliers étrangers étaient considérés comme des placements collectifs. La catégorie de placement «infrastructures», nouvellement créée par le législateur, a quelque peu modifié le portefeuille. Cette nouvelle affectation englobe d'une part d'anciens placements alternatifs, dont certains placements directs (qui n'exercent aucun effet de levier) et d'autre part des financements d'infrastructures, par le passé considérés comme des obligations. Quant à la stagnation apparente des placements alternatifs à près de 88 milliards de francs, précisons que plusieurs placements d'infrastructures sans effet de levier ne sont plus considérés comme des placements alternatifs (tableau T3.1).

Les chiffres de cette publication sont principalement soit des **valeurs agrégées** pour les comptes, soit des **moyennes pondérées** par le total du bilan.

Catégories des placements et placements collectifs, de 2010 à 2020¹

G3.2



¹ sans les actifs de contrats d'assurance

² selon les catégories de placements «obligations», «biens immobiliers» et «actions»

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

² conformément à l'art. 53, al. 4 de l'OPP2

Placements et autres actifs, en 2019 et 2020

T3.1

Actifs en millions de francs	Placements directs et collectifs		Variation en %	Dont placements collectifs		Variation en %	Part des placements collectifs
	2019	2020		2019	2020		
Actifs							
A Placements directs et collectifs	1 003 633	1 061 434	5,8	678 080	728 733	7,5	68,7
Liquidités et placements à court terme	47 435	47 701	0,6	4 440	5 595	26,0	11,7
Créances et prêts y compris IA	7 586	7 822	3,1	...	...	...	...
Placements auprès de l'employeur	11 720	17 464	49,0	...	...	...	...
Créances auprès de l'employeur	10 916	16 697	53,0	...	...	...	...
Participations auprès de l'employeur	804	767	-4,6	...	...	...	...
Obligations	304 992	312 851	2,6	206 374	220 751	7,0	70,6
Obligations suisses	129 668	135 511	4,5	70 752	79 820	12,8	58,9
Obligations étrangères en francs suisses	34 484	31 215	-9,5	24 943	22 698	-9,0	72,7
Obligations étrangères en monnaie étrangère	140 840	146 125	3,8	110 679	118 233	6,8	80,9
Prêts hypothécaires	20 636	23 719	14,9	6 978	8 322	19,3	35,1
Biens immobiliers	202 644	216 359	6,8	117 770	127 729	8,5	59,0
Biens immobiliers suisses	176 032	188 066	6,8	91 427	99 983	9,4	53,2
Biens immobiliers étrangers	26 612	28 293	6,3	26 343	27 746	5,3	98,1
Actions	302 916	327 910	8,3	236 876	260 202	9,8	79,4
Actions suisses	101 922	107 270	5,2	63 653	67 443	6,0	62,9
Actions étrangères	200 994	220 640	9,8	173 223	192 759	11,3	87,4
Infrastructures	...	4 620	...	...	3 198	...	69,2
Infrastructures suisses	...	1 673	...	...	1 616	...	96,6
Infrastructures étrangères	...	2 947	...	...	1 582	...	53,7
Placements alternatifs	87 879	87 806	-0,1	87 879	87 806	-0,1	100,0
Private Equity	19 267	20 395	5,9	19 267	20 395	5,9	...
Hedge Funds	15 773	15 165	-3,8	15 773	15 165	-3,8	...
Insurance Linked Securities	8 452	8 036	-4,9	8 452	8 036	-4,9	...
Matières premières	9 675	10 351	7,0	9 675	10 351	7,0	...
Infrastructures	9 790	7 580	-22,6	9 790	7 580	-22,6	...
Autres placements alternatifs	24 922	26 279	5,4	24 922	26 279	5,4	...
Placements collectifs mixtes	17 763	15 130	-14,8	17 763	15 130	-14,8	100,0
Autres actifs	62	52	-16,0	...	...	...	...
B Compte de régularisation actif	1 508	1 408	-6,6	...	...	...	...
Total des actifs¹	1 005 141	1 062 842	5,7	678 080	728 733	7,5	68,5
C Actifs de contrats d'assurance	126 478	125 331	-0,9	...	...	...	...

¹ sans les actifs de contrats d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

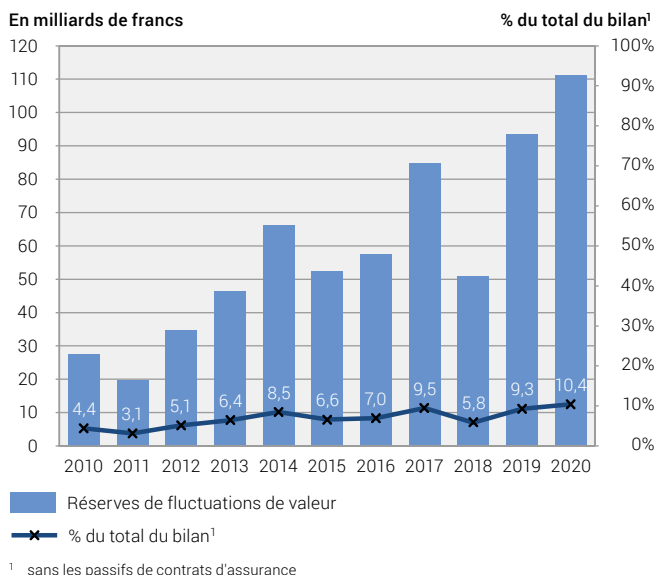
4 Passifs et données techniques

Réserves de fluctuations de valeur de plus de 10%

Les réserves de fluctuations de valeur ont augmenté à 111 milliards de francs en 2020. Représentant 10,4% du total du bilan, elles ont atteint le niveau le plus élevé des dix dernières années (tableau T4.1 et graphique G4.1). Une institution de prévoyance sur cinq affichait des réserves de fluctuations de valeur supérieures à 15% (graphique G4.2). En 2020, de nombreuses caisses de pensions ont atteint la valeur cible déterminée individuellement en matière de réserve, ce qui s'est traduit par une hausse spectaculaire de 60,1% des fonds libres, atteignant 11,6 milliards de francs.

Réserves de fluctuations de valeur, de 2010 à 2020

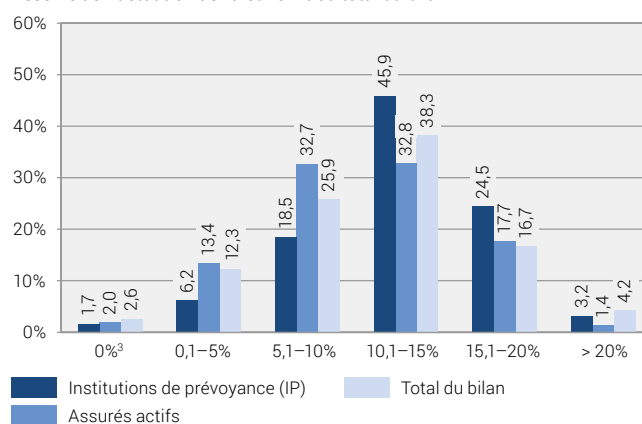
G4.1



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Parts des institutions de prévoyance, des assurés actifs et du total du bilan selon le volume de la réserve de fluctuation de valeur, en 2020¹ G4.2

Réserve de fluctuation de valeur en % du total du bilan²¹ IP enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les IP de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP² sans les passifs de contrats d'assurance³ sans la réserve de fluctuation de valeur et les fonds libres

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Hausse du taux de couverture et baisse du découvert

La part du découvert a diminué de 5,5% à 3,0% du bilan au cours des dix dernières années. Durant l'année d'enquête, le découvert a davantage diminué dans les caisses de pensions de droit public. Les institutions de prévoyance en capitalisation partielle ont continué d'amortir leur découvert de 23,2% à 19,3% du total du bilan via des versements uniques. Le total du bilan a donc davantage augmenté chez ces dernières (+8,9%). Le total du bilan des caisses en capitalisation complète a augmenté dans les mêmes proportions que celui des caisses de droit privé (+5,3%) (graphique G4.3 et tableaux T4.2 et T5.1).

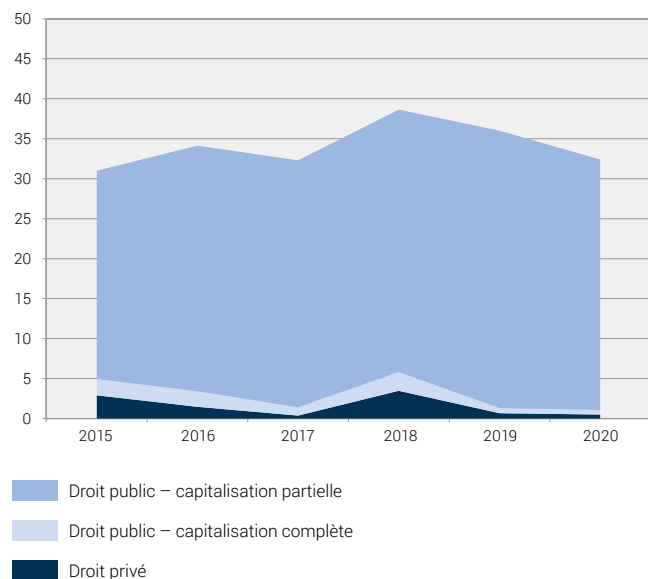
41% des assurés actifs étaient affiliés à une caisse de pensions présentant un taux de couverture supérieur à 115%, contre 33% l'année précédente. La tendance à la hausse du taux de couverture s'est poursuivie en 2020 puisque 99% des caisses de pensions¹ présentaient un taux de couverture de 100% au moins (graphique G4.4 et tableau T4.3).

¹ institutions de prévoyance enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les institutions de prévoyance de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP

Découvert des institutions de prévoyance selon la forme juridique, de 2015 à 2020

G4.3

En milliards de francs



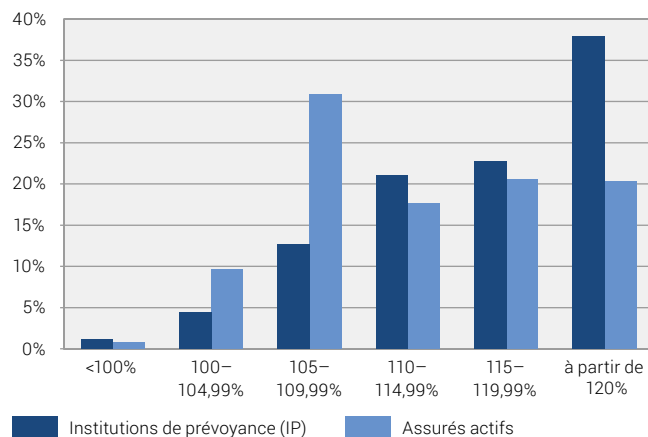
Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Parts des institutions de prévoyance et des assurés actifs selon le taux de couverture, en 2020¹

G4.4

Taux de couverture en %



¹ IP enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les IP de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Total du bilan de 1062 milliards de francs

- dont **507 milliards de francs** de capital de prévoyance assurés actifs
- dont **387 milliards de francs** de capital de prévoyance bénéficiaires de rentes
- dont **111 milliards de francs** de réserves de fluctuations de valeur
- dont **32,4 milliards de francs** de découvert

Taux d'intérêt technique en baisse et changement de tables de mortalité

La baisse du taux d'intérêt technique s'est poursuivie, davantage encore dans les grandes institutions de prévoyance. Plus la part des retraités est élevée, plus le taux d'intérêt technique a tendance à baisser. Pour 7,4% des assurés actifs, il était inférieur à 1,5%. Trois ans plus tôt, cette proportion ne s'élevait qu'à 0,9% (tableau T4.4).

La situation était similaire pour ce qui est du choix des tables de mortalité. Les caisses comptant une proportion élevée de bénéficiaires de rente (29,4%) et la majorité des assurés actifs ont surtout recouru aux tables de génération, qui intègrent l'hypothèse de l'allongement futur de l'espérance de vie. La part des bénéficiaires de rente utilisant les tables périodiques a continué de baisser, quatre rentes sur dix ayant encore été calculées selon cette méthode (tableau T4.5).

Engagements, réserves et capitaux de prévoyance, en 2019 et 2020

T4.1

Passifs en millions de francs	Ensemble des institutions de prévoyance		Variation en %	Institutions de prévoyance			
				Forme juridique		Forme administrative	
				de droit public	de droit privé	Fondations collectives et communes	Autres
	2019	2020		2020			
D Engagements	14 287	14 126	-1,1	1 170	12 956	9 602	4 524
Prestations de libre passage et rentes	11 018	10 998	-0,2	911	10 087	7 689	3 309
Banques, assurances	493	440	-10,9	81	359	226	214
Autres dettes	2 776	2 688	-3,2	178	2 510	1 687	1 001
E Compte de régularisation passif	1 929	1 616	-16,2	161	1 455	1 032	584
F Réserves de cotisations de l'employeur	9 248	9 176	-0,8	1 657	7 519	4 550	4 626
sans renonciation à l'utilisation	7 683	7 764	1,1	469	7 295	3 536	4 228
assortie d'une renonciation à l'utilisation	1 565	1 412	-9,8	1 188	224	1 014	398
G Provisions non techniques	774	888	14,7	273	615	669	219
H Capitaux de prévoyance et provisions techniques¹	914 130	946 833	3,6	271 269	675 564	487 017	459 816
Capital de prévoyance assurés actifs	483 820	506 997	4,8	119 211	387 786	283 796	223 201
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	379 261	386 703	2,0	133 756	252 947	174 737	211 966
Provisions techniques	51 049	53 133	4,1	18 302	34 831	28 484	24 649
I Réserves de fluctuations de valeur	93 528	110 986	18,7	21 378	89 608	46 323	64 663
J Capital de fondation, fonds libres	7 261	11 624	60,1	186	11 438	4 680	6 944
J Découvert²	-36 016	-32 407	-10,0	-31 899	-508	-27 385	-5 022
Total des passifs¹	1 005 141	1 062 842	5,7	264 195	798 647	526 488	536 354
Passifs de contrats d'assurance	126 478	125 331	-0,9	73	125 258	117 010	8 321
Avoir de vieillesse LPP selon les comptes témoins ³	237 255	243 559	2,7	44 723	198 836	164 071	79 488

¹ sans les passifs de contrats d'assurance² y compris les engagements non capitalisés des institutions de droit public³ y compris les avoirs de vieillesse LPP des contrats d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Garantie de l'État des institutions de prévoyance de droit public enregistrées, en 2019 et 2020

T4.2

Régime et garantie	Institutions de prévoyance		Assurés actifs		Découvert en millions de francs		Total du bilan ¹ en millions de francs	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	70	70	597 437	615 152	35 341	31 899	245 874	264 192
Capitalisation partielle – prestations sous garantie de l'État selon l'art. 72c LPP	31	31	366 155	376 183	34 702	31 343	149 439	162 690
Capitalisation complète – sans garantie de l'État	39	39	231 282	238 969	639	556	96 435	101 502

¹ sans les actifs/passifs de contrats d'assurance

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance (IP) et assurés actifs selon le taux de couverture, en 2019 et 2020¹**T4.3**

Taux de couverture en %	Institutions de prévoyance		Part en %		Assurés actifs		Part en %	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	1 169	1 126	100,0	100,0	3 112 263	3 196 325	100,0	100,0
< 100	14	14	1,2	1,2	27 398	26 363	0,9	0,8
100 – 104,99	65	49	5,5	4,4	550 237	310 887	17,7	9,7
105 – 109,99	189	143	16,2	12,7	825 900	985 836	26,5	30,9
110 – 114,99	244	237	20,9	21,1	676 539	564 656	21,7	17,7
115 – 119,99	265	256	22,7	22,7	538 119	658 467	17,3	20,6
à partir de 120	392	427	33,5	37,9	494 070	650 116	15,9	20,3

¹ IP enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les IP de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Assurés actifs et part des bénéficiaires de rentes¹ selon le taux d'intérêt technique, de 2017 à 2020**T4.4**

Taux d'intérêt technique ²	2017		2018		2019		2020	
	Assurés actifs	Part des bénéficiaires de rentes en %	Assurés actifs	Part des bénéficiaires de rentes en %	Assurés actifs	Part des bénéficiaires de rentes en %	Assurés actifs	Part des bénéficiaires de rentes en %
Total	2 720 619	28,2	2 804 909	27,8	3 112 405	27,1	3 196 325	26,9
< 1,5%	25 472	47,1	29 737	43,0	162 806	51,5	235 796	54,6
1,50 – 1,99%	294 824	25,4	460 116	37,2	1 031 629	27,7	1 537 980	25,6
2,00 – 2,49%	1 251 328	33,3	1 336 842	30,2	1 135 420	30,9	888 996	29,1
2,50 – 2,99%	756 968	21,4	721 040	19,6	598 961	12,9	492 957	12,4
3,00 – 3,49%	249 913	31,9	142 287	22,6	124 843	23,4	29 880	47,2
3,50 – 3,99%	47 280	17,6	43 027	18,3	9 661	41,1	3 425	45,9
à partir de 4,0%	94	36,2	100	34,0	89	38,2	75	38,7
sans données ³	94 740	13,2	71 760	17,1	48 996	21,1	7 216	25,6

¹ par rapport au nombre d'assurés actifs² des institutions de prévoyance (IP) enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les IP de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP³ p. ex. quelques institutions de prévoyance qui n'assurent pas elles-mêmes les prestations sous forme de rentes

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance (IP)¹, assurés actifs et bénéficiaires de rentes selon la table de mortalité, en 2019 et 2020**T4.5**

	IP		Assurés actifs		Bénéficiaires de rentes	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total des IP¹	1 171	1 126	3 112 405	3 196 325	842 123	860 607
IP à l'aide de tables périodiques	626	593	1 538 676	1 426 596	349 340	341 931
IP à l'aide de tables de génération	476	482	1 546 986	1 751 871	487 507	514 324
IP sans données correspondantes	69	51	26 743	17 858	5 276	4 352

¹ IP enregistrées autonomes et semi-autonomes sans les IP de droit public avec garantie de l'État/capitalisation partielle selon l'art. 72c LPP

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

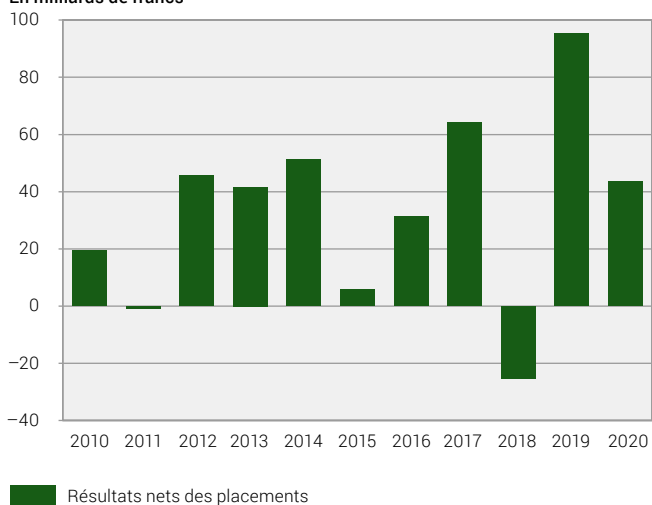
5 Compte d'exploitation

Résultat net des placements et autres effets positifs sur la croissance

À fin 2020, le redressement des marchés boursiers ainsi que les revenus immobiliers stables ont été parmi les éléments se traduisant par un résultat net des placements de 43,5 milliards de francs (graphique G5.1 et tableau T5.2). Certes, ce chiffre correspond à une diminution de plus de la moitié (– 54,4%) par rapport au résultat net très positif de l'année précédente. Reste que ce résultat a tout de même contribué pour trois quarts à la croissance du bilan de 5,7%. L'afflux net restant à hauteur de 14,2 milliards de francs, à savoir un quart de la croissance du bilan, comprend les cotisations, les prestations, mais aussi les prestations et les charges d'assurance, parmi lesquels des versements uniques des employeurs exceptionnellement élevés de 8,4 milliards de francs ainsi que des prestations d'assurance en hausse. Pour la troisième année consécutive, le produit des prestations d'assurance de 19,3 milliards de francs a dépassé les charges d'assurance (17,7 milliards de francs). Le changement de solution de réassurance de plusieurs institutions de prévoyance, qui est intervenu ici, avait atteint son point culminant en 2019. C'est pour cette raison que, l'an passé, la constitution de capitaux de prévoyance et de provisions techniques s'était avérée particulièrement élevée suite à la résiliation des contrats d'assurance (lettres P/Q, tableau T5.2).

Résultats nets des placements, de 2010 à 2020 G 5.1

En milliards de francs



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

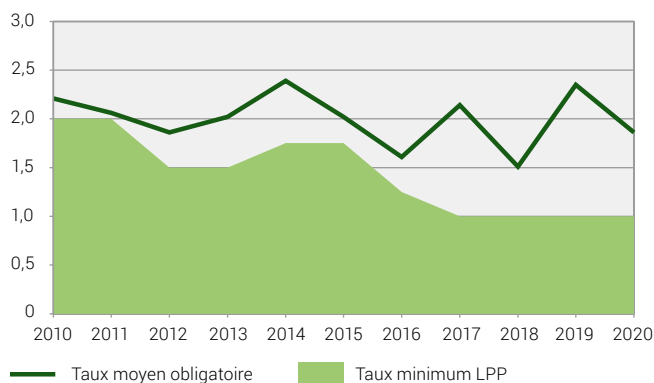
© OFS 2022

Utilisation du résultat des placements

Le résultat net positif a permis une rémunération moyenne de la part obligatoire du capital épargne de 1,86% (graphique G5.2), contre 2,35% l'année précédente. La rémunération totale s'est montée à 8,1 milliards de francs, alors que 17,5 milliards de francs ont été affectés aux réserves de fluctuations de valeur. L'excédent de recettes de 4,4 milliards de francs nets a été affecté aux fonds libres. À titre de comparaison, ces attributions se sont montées à respectivement 42,9 et 3,7 milliards de francs l'année précédente. L'affectation accrue de bénéfices aux fonds libres donne à penser que nombre de caisses de pensions ont atteint la valeur cible en matière de réserve qu'elles se sont fixée individuellement.

Taux d'intérêt moyens crédités versus le taux minimum LPP, de 2010 à 2020¹

G 5.2



¹ pondéré par le capital de prévoyance des assurés actifs

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Cotisations et prestations d'entrée constantes

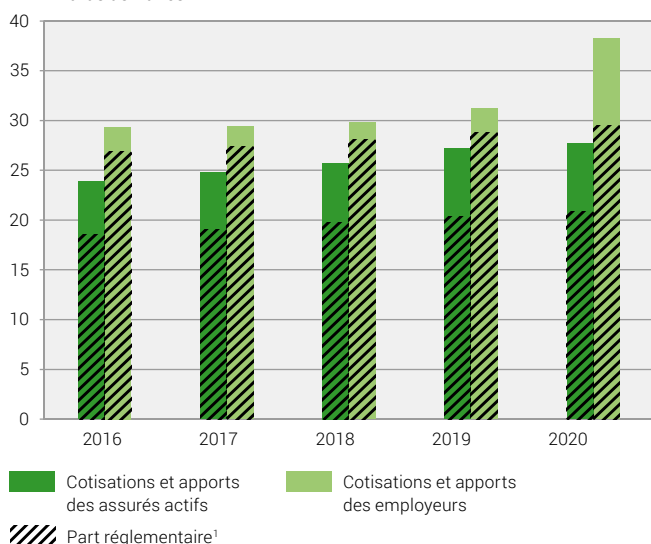
Les cotisations et apports ordinaires et autres (lettre K, tableau T5.1) ont augmenté de 12,7% pour atteindre 66,4 milliards de francs. Une hausse qui s'explique par les apports sous forme de rachats et de versements uniques, avant tout les rachats extraordinaires des employeurs d'institutions de droit public, qui sont passés de 2,0 à 8,4 milliards de francs. Comme de leur côté les prestations d'entrée ont diminué, l'afflux total de cotisations et de prestations d'entrée est resté constant à 109,4 milliards de francs (+2,7%). La part réglementaire des cotisations et des

apports a elle aussi augmenté de façon constante, de 2,2% en ce qui concerne les assurés actifs, et de 2,5% pour ce qui est des employeurs. Avec respectivement 20,9 milliards et 29,5 milliards de francs, la part de l'employeur s'est élevée en moyenne à 58,6% (tableau T 5.1 et graphique G 5.3).

Cotisations et apports, de 2016 à 2020

G5.3

En milliards de francs



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

En partie seulement: hausse des versements de rente, capital plus élevé à la retraite

Les prestations et les versements anticipés n'ont que peu augmenté (+0,4%): si les prestations de sortie et les versements anticipés s'élevant à 50 milliards de francs ont reculé (-2,3%), les prestations réglementaires (sans les prestations de sortie) ont augmenté à 41,2 milliards de francs (+3,9%). Avec 24,1 milliards de francs (+2,0%) et une part de près de 59%, les rentes de vieillesse représentaient la grande majorité de ces prestations. Elles étaient suivies d'autres prestations de rente telles que les rentes de survivants (4 milliards de francs, +1,4%) et les rentes d'invalidité. Comme en 2019, ces dernières ont diminué pour atteindre 2,1 milliards de francs (-1,7%). Et, à nouveau comme en 2019, les prestations en capital à la retraite ont connu la hausse la plus importante, à savoir de 11,4%, pour s'élever à 9,9 milliards de francs qui représentaient 24% des prestations réglementaires¹.

¹ De plus amples informations relatives aux prestations et à leurs bénéficiaires sont disponibles dans le chapitre suivant.

Prestations versées, en francs:

24 milliards	rentes de vieillesse
4 milliards	rentes de survivants
2 milliards	rentes d'invalidité
10 milliards	capital vieillesse

Frais d'administration et frais de gestion de la fortune constants

Au total, les frais d'administration directe des caisses de pensions² ont légèrement augmenté (+1,9%) à 1 milliard de francs pour l'exercice 2020 (tableau T 5.2). Ils sont restés constants en proportion du total des assurés actifs, s'élevant à 218 francs par assuré en 2020, contre 217 francs en 2019. Les frais d'administration liés à la gestion de la fortune se sont montés à 4,7 milliards de francs (+6,0%), évoluant conformément aux attentes.

Les valeurs agrégées dans la présente publication ne correspondent **pas** aux chiffres macroéconomiques apurés des **transferts internes à l'intérieur du système**, entre institutions de prévoyance.

² au sens de l'art. 48a, al. 1 de l'OPP2, sans les frais de gestion de la fortune (point b) qui sont présentés séparément dans le compte d'exploitation

Compte d'exploitation, en 2019 et 2020, 1^{re} partie

T 5.1

Cotisations et prestations		En millions de francs		Variation en %
		2019	2020	
K	Cotisations et apports ordinaires et autres	58 856	66 355	12,7
	Cotisations réglementaires – assurés actifs	20 326	20 781	2,2
	Cotisations réglementaires – employeurs	28 572	29 283	2,5
	Prélèvement des réserves de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	-696	-1 005	44,5
	Cotisations de fondations de financement ou d'autres IP, cotisations de tiers	334	282	-15,6
	Cotisations supplémentaires (primauté des prestations) – assurés actifs	27	26	-3,8
	Cotisations supplémentaires (primauté des prestations) – employeurs	54	75	38,0
	Versements uniques et sommes des rachats – assurés actifs	6 778	6 823	0,7
	Versements uniques et sommes des rachats – employeurs	1 978	8 395	324,4
	Cotisations d'assainissement – assurés actifs	57	62	8,6
	Cotisations d'assainissement – employeurs	193	186	-3,8
	Cotisations d'assainissement – bénéficiaires de rentes	-	-	...
	Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	1 103	1 307	18,5
	Subsides du fonds de garantie	130	140	8,0
L	Prestations d'entrée	47 623	43 040	-9,6
	Apports de libre passage	43 808	39 469	-9,9
	Attributions en cas de reprise d'effectifs d'assurés	2 916	2 595	-11,0
	Remboursement de versements anticipés pour l'EPL/divorce	899	976	8,6
K-L	Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	106 479	109 395	2,7
M	Prestations réglementaires	-39 650	-41 212	3,9
	Rentes de vieillesse	-23 725	-24 194	2,0
	Rentes de survivants	-3 955	-4 010	1,4
	Rentes d'invalidité	-2 160	-2 122	-1,7
	Autres prestations réglementaires	-5	-6	8,9
	Prestations en capital à la retraite	-8 881	-9 898	11,4
	Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-924	-982	6,3
N	Prestations extra-réglementaires	-57	-42	-27,7
O	Prestations de sortie, versements anticipés, etc.	-51 162	-50 009	-2,3
	Prestations de libre passage en cas de sortie	-47 370	-46 181	-2,5
	Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective	-1 464	-1 334	-8,9
	Versements anticipés pour l'EPL/divorce	-2 328	-2 494	7,1
M-O	Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-90 869	-91 263	0,4

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Compte d'exploitation, en 2019 et 2020, 2^e partie

T 5.2

Autres charges et produits		En millions de francs		Variation en %
		2019	2020	
P/Q	Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-83 689	-36 434	-56,5
	Dissolution (+)/constitution (-) de capital de prévoyance assurés actifs, libération de primes incl.	-41 031	-16 213	-60,5
	Charges (-)/produits (+) de liquidation partielle	65	-121	...
	Dissolution (+)/constitution (-) de capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	-18 893	-9 639	-49,0
	Dissolution (+)/constitution (-) de provisions techniques	-13 345	-2 217	-83,4
	Rémunération du capital épargne	-10 341	-8 117	-21,5
	Dissolution (+)/constitution (-) de réserves de cotisations de l'employeur	-144	-127	-11,8
R	Produits de prestations d'assurance	44 350	19 304	-56,5
	Prestations d'assurance	43 096	18 893	-56,2
	Parts aux bénéfices des assurances	1 254	411	-67,2
S	Charges d'assurance	-21 495	-17 730	-17,5
	Primes d'assurance: partie épargne	-5 842	-5 601	-4,1
	Primes d'assurance: partie risque	-2 365	-2 367	0,1
	Primes d'assurance: partie frais de gestion	-714	-716	0,3
	Apports uniques aux assurances	-12 187	-8 658	-29,0
	Utilisation de la part aux bénéfices des assurances	-157	-156	-0,5
	Cotisations au fonds de garantie	-230	-232	0,9
K-S	Résultat net de l'activité d'assurance	-45 224	-16 728	-63,0
T	Résultat net des placements	95 465	43 492	-54,4
	dont frais d'administration de la fortune	-4 435	-4 700	6,0
U	Dissolution (+)/constitution (-) de provisions non techniques	-50	-100	100,6
V	Autres produits	213	143	-32,8
	Produits de prestations fournies	54	51	-5,4
	Produits divers	159	92	-42,2
W	Autres charges	-84	-76	-9,8
X	Frais d'administration	-942	-960	1,9
	Administration générale	-738	-751	1,8
	Marketing et publicité	-28	-30	6,7
	Courtages	-88	-91	3,4
	Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle	-74	-74	-0,3
	Autorités de surveillance	-14	-14	0,1
K-X	Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution des réserves de fluctuations de valeur	49 378	25 771	-47,8
Y	Dissolution (+)/constitution (-) des réserves de fluctuations de valeur	-42 920	-17 524	-59,2
Z	Excédent des produits (+)/excédent des charges (-)	6 458	8 247	27,7

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

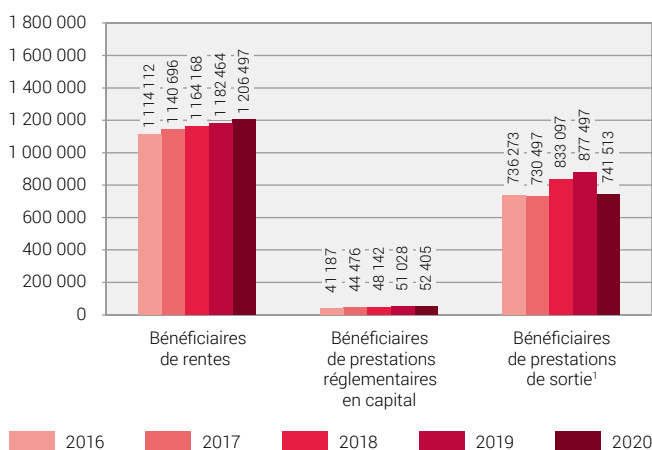
6 Bénéficiaires et prestations

Plus de 840 000 bénéficiaires de rentes de vieillesse

Durant l'année considérée, les bénéficiaires de rentes de vieillesse (331 471 femmes et 510 886 hommes) ont reçu au total 24,1 milliards de francs. Chaque bénéficiaire avait donc droit à 28 618 francs par an en moyenne, calcul effectué sur la base de la rente extrapolée sur l'année en décembre 2020. Les femmes ont reçu 54% des rentes des hommes en moyenne. Les bénéficiaires de rentes de vieillesse dont les prestations étaient réassurées étaient en majorité des retraités, alors que la tendance aux rentes de vieillesse prises en charge par l'institution de prévoyance était prépondérante chez les bénéficiaires de moins de 65 ans.

Par ailleurs, 17 300 femmes et 29 600 hommes ont demandé un versement en capital en 2020. Les versements (intégraux ou partiels) des avoirs de prévoyance sous forme de capital ont totalisé 9,9 milliards de francs (+11,4%). La valeur moyenne du capital retiré a augmenté de 7,9% pour atteindre 211 038 francs (contre 195 507 francs en 2019).

Bénéficiaires de prestations, de 2016 à 2020 G6.1



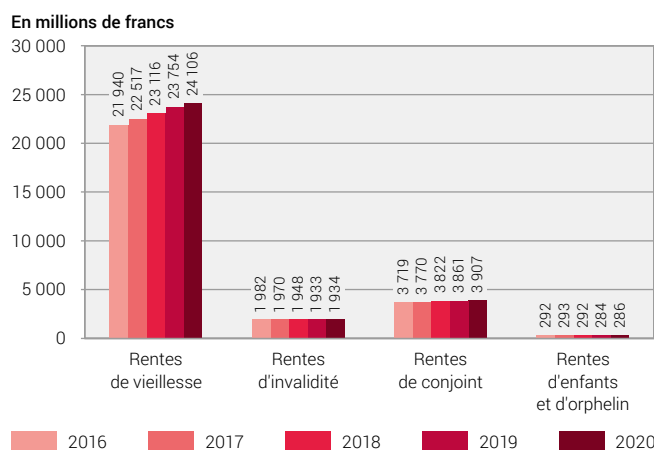
¹ versements anticipés inclus

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Rentes de 2016 à 2020

G6.2



Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Âge des bénéficiaires de rentes d'invalidité en hausse

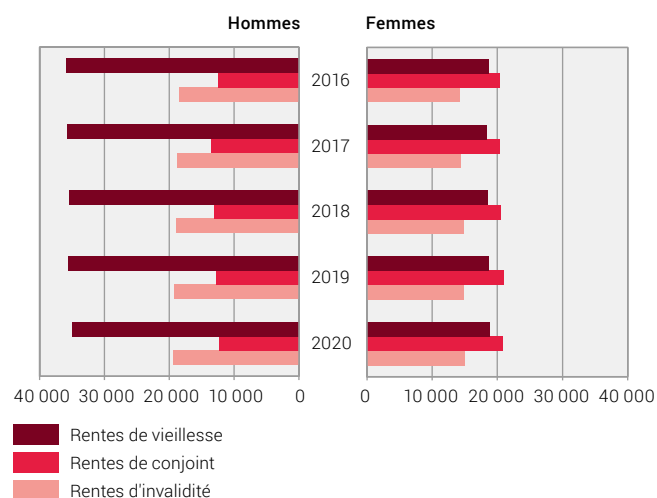
L'âge des bénéficiaires de rentes d'invalidité a davantage augmenté. En l'espace de dix ans, la part des plus de 60 ans a augmenté de 8 points de pourcentage (de 31,2 à 39,2%). Le nombre total de bénéficiaires de rentes d'invalidité a en revanche diminué de 15,9% et s'élevait à 111 975 fin 2020 (tableau T6.6).

Plus de 4 millions d'assurés actifs

En 2020, la statistique des caisses de pensions comptait près de 1,9 million de femmes et 2,5 millions d'hommes en Suisse. Cela représente une hausse de 19,1% par rapport à dix ans auparavant, de 8,2% par rapport à cinq ans auparavant. Les classes d'âge des assurés actifs sont déterminées tous les cinq ans dans le cadre du relevé exhaustif. Le vieillissement démographique y apparaît sur les trois périodes (tableau T6.1). Le nombre de personnes assurées à un plan minimum LPP n'a cessé de diminuer. 82% des assurés actifs bénéficiaient de plans dits «enveloppants» (tableau T6.2 et graphique G6.4).

Rentes annuelles moyennes par sexe, en francs, de 2016 à 2020

G6.3



Moyennes annuelles, en francs:

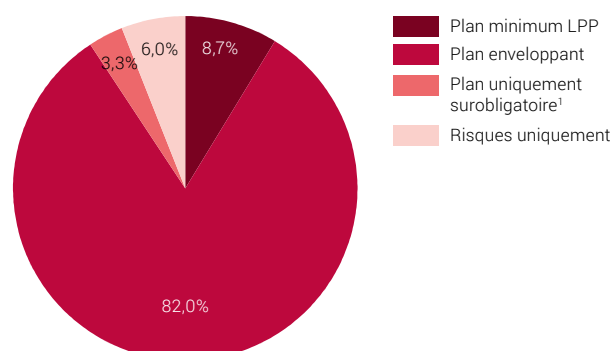
28 618 rentes de vieillesse**20 126** rentes de conjoint**17 273** rentes d'invalidité**211 038** capital vieillesse

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Parts des types de plans des assurés actifs, en 2020

G6.4

¹ Le double comptage est compensé dans les plans subrogatoires.

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Assurés actifs répartis par classes d'âge, en 2010, 2015 et 2020

T 6.1

Classes d'âge selon la forme administrative	Total des assurés actifs			Femmes			Hommes			Assurés actifs en %			Femmes en %			Hommes en %		
	2010	2015	2020	2010	2015	2020	2010	2015	2020	2010	2015	2020	2010	2015	2020	2010	2015	2020
Total des assurés actifs	3 696 045	4 068 196	4 401 466	1 542 554	1 717 470	1 901 860	2 153 491	2 350 726	2 499 606	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Non répartis	10 890	8 377	19 501	2 373	2 537	3 069	8 517	5 840	16 432	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ensemble des institutions de prévoyance	3 685 155	4 059 819	4 381 965	1 540 181	1 714 933	1 898 791	2 144 974	2 344 886	2 483 174	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	295 812	290 157	292 564	142 961	142 120	141 168	152 851	148 037	151 396	8,0	7,1	6,7	9,3	8,3	7,4	7,1	6,3	6,1
< 25 ans	879 455	979 934	1 040 229	391 147	439 265	477 057	488 308	540 669	563 172	23,9	24,1	23,7	25,4	25,6	25,1	22,8	23,1	22,7
25-34 ans	970 230	1 000 739	1 105 553	392 966	407 913	467 402	577 264	592 826	638 151	26,3	24,6	25,2	25,5	23,8	24,6	26,9	25,3	25,7
35-44 ans	960 466	1 090 059	1 101 007	395 466	453 720	472 173	565 000	636 339	628 834	26,1	26,8	25,2	25,7	26,4	24,9	26,3	27,1	25,3
45-64 ans	579 192	698 930	842 612	217 641	271 915	340 991	361 551	427 015	501 621	15,7	17,2	19,2	14,1	15,9	18,0	16,9	18,2	20,2
à partir de 55 ans																		
Fondations collectives	1 299 827	1 701 487	1 924 178	480 843	642 292	757 122	818 984	1 059 195	1 167 056	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	101 686	110 948	112 431	42 720	47 370	48 383	58 966	63 578	64 048	7,8	6,5	5,8	8,9	7,4	6,4	7,2	6,0	5,5
< 25 ans	310 871	416 784	461 043	120 377	165 311	190 023	190 494	251 473	271 020	23,9	24,5	24,0	25,0	25,7	25,1	23,3	23,8	23,2
25-34 ans	342 451	418 557	494 527	124 004	151 212	187 652	218 447	267 345	306 875	26,4	24,6	25,7	25,8	23,5	24,8	26,7	25,2	26,3
35-44 ans	327 175	450 438	485 510	121 818	172 083	192 163	205 357	278 355	293 347	25,2	26,5	25,2	25,3	26,8	25,4	25,1	26,3	25,1
45-64 ans	217 644	304 760	370 667	71 924	106 316	138 901	145 720	198 444	231 766	16,7	17,9	19,3	15,0	16,6	18,3	17,7	18,7	19,9
à partir de 55 ans																		
Fondations communes	763 639	1 018 571	1 273 308	346 343	490 183	647 479	417 296	528 388	625 829	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	99 777	104 480	115 884	51 430	56 297	61 843	48 347	48 183	54 041	13,0	10,3	9,1	14,9	11,5	9,6	11,5	9,2	8,6
< 25 ans	204 620	260 995	321 206	92 941	128 857	168 277	111 679	132 138	152 929	26,8	25,6	25,2	26,8	26,3	26,0	26,8	25,0	24,5
25-34 ans	183 900	230 921	302 415	79 743	106 409	151 015	104 157	124 512	151 400	24,1	22,7	23,8	23,0	21,7	23,3	25,0	23,5	24,2
35-44 ans	176 395	256 795	297 159	80 787	123 083	152 469	95 608	133 712	144 690	23,1	25,2	23,3	23,3	25,1	23,5	22,9	25,3	23,1
45-64 ans	98 947	165 380	236 644	41 442	75 537	113 875	57 505	89 843	122 769	13,0	16,2	18,6	12,0	15,4	17,6	13,8	17,0	19,6
à partir de 55 ans																		
Autres formes administratives	1 621 689	1 339 761	1 184 479	712 995	582 458	494 190	908 694	757 303	690 289	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	94 349	74 729	64 249	48 811	38 453	30 942	45 538	36 276	33 307	5,8	5,6	5,4	6,9	6,6	6,3	5,0	4,8	4,8
< 25 ans	363 964	302 155	257 980	177 829	145 097	118 757	186 135	157 058	139 223	22,4	22,5	21,8	24,9	24,9	24,0	20,5	20,8	20,2
25-34 ans	443 879	351 261	308 611	189 219	150 292	128 735	254 660	200 969	179 876	27,4	26,2	26,0	26,5	25,8	26,0	28,0	26,5	26,1
35-44 ans	456 896	382 826	318 338	192 861	158 554	127 541	264 035	224 272	190 797	28,2	28,6	26,9	27,1	27,2	25,8	29,1	29,6	27,6
45-64 ans	262 601	228 790	235 301	104 275	90 062	88 215	158 326	138 728	147 086	16,2	17,1	19,9	14,6	15,5	17,9	17,4	18,3	21,3
à partir de 55 ans																		

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Institutions de prévoyance (IP) et assurés actifs selon la forme administrative et le type de plan, de 2017 à 2020

T 6.2

IP et assurés actifs	2017		2018		2019		2020	
	Toutes les IP	Fondations collectives et communes	Toutes les IP	Fondations collectives et communes	Toutes les IP	Fondations collectives et communes	Toutes les IP	Fondations collectives et communes
Total des IP	1 643	244	1 562	240	1 491	232	1 434	236
Total des assurés actifs	4 177 769	2 984 622	4 245 569	3 050 352	4 343 703	3 146 621	4 401 466	3 211 977
Assurés ayant un plan minimum LPP	452 970	424 113	448 338	422 211	418 408	395 107	380 766	362 825
Assurés ayant un plan enveloppant	3 348 498	2 289 767	3 412 346	2 348 273	3 539 346	2 470 244	3 609 726	2 549 825
Assurés selon des plans uniquement subrogatoires	148 466	80 311	146 799	88 956	142 996	78 694	166 567	88 116
<i>Double comptages¹</i>	<i>-34 192</i>	<i>-12 489</i>	<i>-36 986</i>	<i>-24 865</i>	<i>-21 512</i>	<i>-9 264</i>	<i>-21 924</i>	<i>-4 906</i>
Assurés risques uniquement	262 027	202 920	275 072	215 777	264 465	211 840	266 331	216 117

¹ résultant des assurés qui figurent dans un plan de base (minimum LPP ou enveloppant) et dans un plan subrogatoire dans la même IP

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Bénéficiaires et prestations, en 2019 et 2020

T 6.3

Genre de prestations	Bénéficiaires		Variation en %	Montant annuel en millions de francs		Variation en %	Moyenne en francs	
	2019	2020		2019	2020		2019	2020
Rentes¹	1 182 464	1 206 497	2,0	29 837	30 237	1,3	...	...
Rentes de vieillesse ²	819 887	842 357	2,7	23 754	24 106	1,5	28 973	28 618
Rentes d'invalidité	113 029	111 975	-0,9	1 933	1 934	0,0	17 105	17 273
Rentes d'enfants ³	44 041	43 252	-1,8	192	193	0,6	4 349	4 457
Rentes de conjoint	190 604	194 113	1,8	3 861	3 907	1,2	20 256	20 126
Rentes d'orphelin	14 651	14 568	-0,6	92	93	0,5	6 294	6 364
Autres rentes	252	232	-7,9	5	4	-11,7	18 071	17 323
Prestations réglementaires en capital	51 028	52 405	2,7	9 805	10 880	11,0	...	...
à la retraite	45 426	46 900	3,2	8 881	9 898	11,4	195 507	211 038
en cas de décès	5 237	5 119	-2,3	879	943	7,3	167 930	184 331
en cas d'invalidité	365	386	5,8	45	39	-14,1	122 860	99 839
Prestations de sortie et versements anticipés	877 497	741 513	-15,5	49 698	48 676	-2,1	...	...
Prestations de libre passage (PLP)								
en cas de sortie	824 056	688 455	-16,5	46 645	45 518	-2,4	56 604	66 116
PLP payées en espèces	24 639	23 229	-5,7	725	664	-8,5	29 442	28 570
Versements anticipés pour la propriété du logement (EPL)	19 491	20 724	6,3	1 499	1 659	10,7	76 908	80 057
Versements en cas de divorce	9 311	9 105	-2,2	829	835	0,8	89 038	91 745

¹ bénéficiaires et rentes à la date de clôture

² y compris rentes transitoires et rentes de divorce

³ rentes d'enfants de retraités et d'enfants d'invalides

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Femmes et hommes dans les caisses de pensions, en 2020

T 6.4

À la date de clôture	Assurés actifs		Avoir de vieillesse LPP en millions de francs		Moyenne en francs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
État à la fin de l'année	1 901 860	2 499 606	77 918	165 641	40 970	66 267
Genre de prestations	Bénéficiaires		Montant annuel en millions de francs		Moyenne en francs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Rentes¹	561 640	587 037	10 735	19 216	...	...
Rentes de vieillesse ²	331 471	510 886	6 246	17 860	18 845	34 959
Rentes d'invalidité	52 142	59 833	779	1 155	14 940	19 307
Rentes de conjoint	177 925	16 188	3 708	199	20 839	12 283
Autres rentes	102	130	2	2	15 382	18 846
Prestations réglementaires en capital	19 486	32 919	2 502	8 378	...	...
à la retraite	17 300	29 600	2 148	7 750	124 157	261 817
en cas de décès	2 030	3 089	335	608	165 156	196 933
en cas d'invalidité	156	230	19	20	120 705	85 687
Prestations de sortie et versements anticipés	308 147	433 366	15 249	33 427	...	...

¹ bénéficiaires et rentes à la date de clôture, sans les rentes d'enfants et d'orphelin² y compris rentes transitoires et rentes de divorce

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Bénéficiaires de rentes de vieillesse par classes d'âge et selon la couverture des risques, en 2020

T 6.5

Classes d'âge	Rentes de vieillesse garanties par l'institution de prévoyance (IP) ¹		Rentes de vieillesse garanties par une compagnie d'assurance ²		Ensemble des bénéficiaires de rentes	
	Bénéficiaires	En %	Bénéficiaires	En %	Bénéficiaires	En %
Total des bénéficiaires	748 671		93 686		842 357	
Non répartis	1 027		75		1 102	
Total	747 644	100,0	93 611	100,0	841 255	100,0
< 60 ans	5 305	0,7	215	0,2	5 520	0,7
60–64 ans	68 530	9,2	5 804	6,2	74 334	8,8
65 ans	39 607	5,3	5 565	5,9	45 172	5,4
66–70 ans	198 548	26,6	28 500	30,5	227 048	27,0
71–80 ans	303 217	40,5	39 981	42,7	343 198	40,8
81–90 ans	114 368	15,3	12 035	12,9	126 403	15,0
> 90 ans	18 069	2,4	1 511	1,6	19 580	2,3

¹ bénéficiaires de rentes auprès d'IP autonomes ou auprès d'IP semi-autonomes garantissant elles-mêmes les rentes de vieillesse² bénéficiaires de rentes auprès d'IP semi-autonomes dont les rentes de vieillesse sont garanties par une compagnie d'assurance ou auprès d'IP entièrement réassurées

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

Bénéficiaires de rentes d'invalidité par classes d'âge, en 2010, 2015 et 2020

T 6.6

Classes d'âge	2010	2015	2020	2010	2015	2020	2010	2015	2020
	Total des bénéficiaires			Femmes			Hommes		
Total des bénéficiaires	133 163	120 706	111 975	55 101	52 848	52 142	78 062	67 858	59 833
Non répartis	3 409	517	104	1 065	99	40	2 344	418	64
Total	129 754	120 189	111 871	54 036	52 749	52 102	75 718	67 440	59 769
< 50 ans	35 804	27 118	23 123	17 907	14 332	12 763	17 897	12 786	10 360
50–59 ans	53 525	51 365	44 865	22 395	22 664	21 572	31 130	28 701	23 293
60–64 ans	32 408	32 904	33 465	10 060	11 528	12 486	22 348	21 376	20 979
à partir de 65 ans	8 017	8 802	10 418	3 674	4 225	5 281	4 343	4 577	5 137
Classes d'âge	Total en %			Femmes en %			Hommes en %		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 50 ans	27,6	22,6	20,7	33,1	27,2	24,5	23,7	19,0	17,3
50–59 ans	41,2	42,7	40,1	41,5	43,0	41,4	41,1	42,5	39,0
60–64 ans	25,0	27,4	29,9	18,6	21,8	24,0	29,5	31,7	35,1
à partir de 65 ans	6,2	7,3	9,3	6,8	8,0	10,1	5,7	6,8	8,6

Source: OFS – Statistique des caisses de pensions 2020

© OFS 2022

7 Conception de l'enquête

But et déroulement de l'enquête

Cette publication présente les principaux chiffres de la prévoyance professionnelle en Suisse. Elle rend compte en particulier de la situation et de l'évolution des caisses de pensions ou, dans le langage de spécialistes, des institutions de prévoyance. Les résultats détaillés de cette publication se rapportent à la date du 31 décembre 2020, soit à l'année 2020. Les chiffres sont agrégés afin de préserver l'anonymat des participants.

Les données sont collectées chaque année à l'aide de questionnaires électroniques remplis par les institutions de prévoyance. Un système de plausibilité et l'expérience des collaborateurs de la section Prévoyance professionnelle (BEVO) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) permettent d'assurer la qualité et l'analyse des données. Le questionnaire standard utilisé repose sur les recommandations Swiss GAAP RPC 26 relatives à la présentation des comptes des institutions de prévoyance. Pour l'enquête annuelle, il comprend principalement des données liées à la structure, aux assurés, aux prestations ainsi qu'à des aspects relevant de la comptabilité (bilan et compte d'exploitation). En revanche, bien que le total des actifs/passifs de contrats d'assurance soit également relevé, il n'est pas compris dans la comptabilité, mais présenté et agrégé de manière séparée.

Le relevé des classes d'âge des assurés et de la plupart des éléments réglementaires n'est effectué que tous les cinq ans dans le cadre du relevé exhaustif (2015/2020), afin d'alléger la charge des participants. Du fait de leur hétérogénéité, les données ne sont utilisées que pour des exploitations spéciales.

Année sous revue:

Les chiffres et les résultats commentés de cette publication se rapportent à la date du **31 décembre 2020**, soit à l'exercice comptable 2020.

dépliant de poche intitulé «Statistique des caisses de pensions – Principaux résultats 2016–2020». Tous ces éléments sont disponibles en ligne sur www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 13 – Sécurité sociale → Prévoyance professionnelle.

L'enquête fournit également des données à d'autres acteurs de l'OFS, tels que les comptes nationaux et les comptes globaux de la protection sociale. Des chiffres sont livrés à d'autres organismes suisses comme, par exemple, à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Ces données sont également reprises à l'international dans les enquêtes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat). Enfin, ces données intéressent généralement les milieux scientifiques et politiques, des associations, des spécialistes et le grand public.

L'institution de prévoyance comme unité statistique

L'enquête est menée exclusivement auprès des institutions de prévoyance offrant aux salariés et aux indépendants, dans le cadre du 2^e pilier¹, une protection contre les risques économiques liés à la vieillesse, au décès ou à l'invalidité. Le relevé est effectué auprès de toutes les institutions de prévoyance de droit public et de droit privé comptant des assurés actifs et des prestations réglementaires, incluant les parties obligatoires et surobligatoires. L'enquête étant obligatoire², elle porte de manière exhaustive sur ces catégories d'institutions.

Unité statistique:

IP = institution de prévoyance de droit public ou de droit privé, avec assurés actifs et prestations réglementaires, incluant les parties obligatoires et/ou surobligatoires
= **caisse de pensions**

Autres débouchés de l'enquête

Les résultats définitifs et condensés de cette enquête ont déjà paru via un communiqué de presse et sont disponibles en ligne depuis début 2022. En sus de graphiques et de tableaux, la banque de données de la statistique interactive (STAT-TAB) donne la possibilité aux utilisateurs d'effectuer leur propre sélection. Les principaux résultats ont aussi paru sous la forme d'un

¹ Par 2^e pilier, on entend toutes les institutions de prévoyance actives au sens de la LPP. Cela comprend également les institutions non enregistrées comme celles résultant de l'art. 1e de l'OPP2 (ordonnance du 18 avril 1984 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité).

² selon la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) et en particulier l'art. 6 et l'annexe 56 de l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux

Les institutions non incluses dans l'enquête

Ne sont pas considérées dans l'enquête, les institutions de prévoyance dont l'activité se limite à une partie seulement des trois protections. C'est le cas par exemple des fondations de libre passage, des fondations de placements pour caisses de pensions ainsi que des institutions qui n'accordent une aide qu'en cas de difficulté passagère. De plus, l'enquête ne tient pas compte des institutions dont les membres n'appartiennent pas nécessairement à une entreprise, à une administration ou à un corps de métier déterminé. Les caisses de régime de retraite, les caisses de pensions internationales ainsi que les institutions relevant du 3e pilier ne font pas non plus partie des institutions interrogées. Enfin, les institutions de prévoyance nouvellement créées mais pas encore en activité durant l'année sous revue n'ont pas été prises en compte.

Publication complémentaire sur les fonds de bienfaisance

Les fonds de bienfaisance, les fondations de financement, les caisses de retraite anticipée ainsi que les caisses fermées pour rentiers et celles gelées ou sur le point de cesser leurs activités ont à nouveau été interrogés en 2020 dans le cadre du relevé exhaustif réalisé tous les cinq ans.

L'analyse statistique des données n'est pas encore terminée, raison pour laquelle nous avons renoncé à publier des résultats concernant cette partie de la prévoyance professionnelle (1310 institutions, représentant un total du bilan de 18,2 milliards de francs). Les résultats définitifs seront présentés ultérieurement dans la publication «Fonds de bienfaisance en Suisse 2020».

Institutions interrogées durant l'exercice 2020:

- 1434** caisses de pensions (cette publication)
- 1310** institutions telles que fonds de bienfaisance (publication complémentaire)

Glossaire

Actifs/passifs de contrats d'assurance

Valeurs des contrats de réassurance auprès de compagnies d'assurance pour couvrir les engagements des institutions de prévoyance vis-à-vis de leurs assurés.

Avoir de vieillesse

Ensemble des bonifications de vieillesse annuelles créditées aux assurés, ainsi que des *prestations de libre passage* et des *rachats* volontaires, le tout majoré des *intérêts*. L'avoir de vieillesse LPP est la part provenant du minimum LPP obligatoire. Cette part doit être comptabilisée séparément (comptes témoins).

Caisse de pensions

se référer à *institution de prévoyance (IP)*

Capital de prévoyance

Capital de couverture nécessaire au financement de tous les engagements réglementaires pris envers les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. Il s'agit des *avoirs de vieillesse* et de la valeur actuelle des rentes acquises (y compris les *intérêts*) au jour déterminant.

Capitalisation partielle

Le choix de régime de financement de certaines institutions de prévoyance de *droit public* selon l'art. 72a de la LPP. Les institutions en capitalisation partielle bénéficient de la garantie de l'État (au sens de l'art. 72c de la LPP) pour leurs engagements.

Cotisations des assurés actifs

Versements réglementaires effectués par les salariés pour la prévoyance, composés des cotisations d'épargne vieillesse, ainsi que des éventuelles cotisations des risques et des contributions aux *frais d'administration*.

Cotisations des employeurs

Versements réglementaires effectués par les employeurs pour la prévoyance, composés des cotisations d'épargne vieillesse, des cotisations des risques ainsi que des contributions aux *frais d'administration*. La somme de ces cotisations doit être au moins égale à la somme des *cotisations des assurés actifs* (selon l'art. 66, al. 1 de la LPP).

Couverture des risques

se référer au *tableau T3* à la fin du glossaire

Découvert

Si le *taux de couverture* d'une institution de prévoyance est inférieur à 100%, il existe un découvert. Dans cette publication, cela inclut également les engagements non capitalisés des institutions de *droit public* en *capitalisation partielle*.

Enregistrement LPP

Toutes les institutions de prévoyance qui pratiquent le régime de l'assurance obligatoire de la LPP doivent se faire enregistrer dans le registre de la prévoyance professionnelle (selon l'art. 48 de la LPP).

Forme administrative

se référer au *tableau T2* à la fin du glossaire

Forme juridique

se référer au *tableau T1* à la fin du glossaire

Frais d'administration

Dans cette publication, les frais d'administration visibles dans le compte d'exploitation (au sens de l'art. 48a, al. 1 de l'OPP2) incluent séparément les frais liés à l'administration directe des caisses de pensions et ceux liés à la gestion de leur fortune.

Institution de prévoyance (IP)

Institution finançant des prestations périodiques (rentes) et/ou uniques (capital) à l'âge de la retraite et dans les cas de risques de décès et d'invalidité. Il s'agit de l'unité statistique de cette enquête et le mot «caisse de pensions» est alternativement utilisé dans cette publication.

Placements alternatifs

Une catégorie des placements comprenant tous les placements alternatifs autorisés selon l'art. 53, al. 1 de l'OPP2. Dans cette publication, cela inclut notamment Private Equity, Hedge Funds, Insurance Linked Securities, matières premières et infrastructures. Conformément à l'art. 53, al. 4 de l'OPP2, tous les placements alternatifs sont aussi des *placements collectifs*.

Placements collectifs

Placements en capital (au sens de l'art. 56 de l'OPP2) investis par le biais de fonds ou fondations de placements ainsi que de sociétés d'investissement.

Plan enveloppant

Plan de prévoyance réunissant des prestations obligatoires ainsi que subobligatoires.

Plan minimum LPP

Plan de prévoyance ne couvrant que la partie obligatoire.

Prestations de libre passage

Ensemble des *avoirs de vieillesse* (ou valeur des prestations acquises en *primauté des prestations*) qui doivent être transférées en cas de changement ou arrêt d'emploi d'un assuré. Les comptes ou dépôts auprès des fondations de libre passage ou les polices de libre passage auprès des compagnies d'assurance en font également partie. Ces prestations sont régies dans le cadre de la LFLP.

Primauté des cotisations

Les prestations de vieillesse sont fixées sur la base de l'*avoir de vieillesse* épargné grâce aux cotisations. Le régime légal obligatoire est établi sur la base de ce système.

Primauté des prestations

L'ensemble des prestations sont prédéterminées, et ce en pourcentage du salaire assuré.

Provisions techniques

Provisions dans le but de couvrir les risques actuariels supportés par l'institution de prévoyance elle-même (p. ex. pour l'augmentation de l'espérance de vie ou pour le changement de paramètres techniques).

Rachat

Un assuré actif a le droit de verser des sommes de rachat auprès de son institution de prévoyance afin d'atteindre les prestations maximales prévues par le règlement.

Réserve de fluctuation de valeur

Réserve admise selon *Swiss GAAP RPC 26* permettant de lisser sur plusieurs exercices comptables les variations temporaires liées à la comptabilisation des actifs aux valeurs du marché. L'institution de prévoyance détermine individuellement la valeur cible de cette réserve selon des critères de risques liés aux placements.

Résultat net des placements

Ce résultat inclut les produits directs des placements (p. ex. intérêts et dividendes) ainsi que les changements de valeurs des placements (gains ou pertes réalisé(e)s ou non), et est déduit des frais d'administration liés à la gestion de la fortune.

Swiss GAAP RPC 26

Normes comptables suisses relatives à la présentation des comptes des institutions de prévoyance (en vigueur depuis le 1er janvier 2004 et remaniées au 1er janvier 2014). Les actifs sont évalués à la valeur actuelle applicable à la date de clôture des comptes. Des informations complémentaires au bilan et au compte d'exploitation doivent figurer dans l'annexe.

Table de mortalité

Table de probabilités et ordres de survie servant à calculer les engagements nécessaires. Cette table peut être périodique ou de génération. La table de génération intègre l'hypothèse de l'allongement futur de l'espérance de vie.

Taux de couverture

Rapport entre la fortune de prévoyance disponible et le *capital de prévoyance*, selon l'art. 44, al. 1 et l'annexe de l'OPP2.

Taux d'intérêt crédité

Taux d'intérêt effectif appliqué à l'*avoir de vieillesse* pour la rémunération du capital épargne.

Taux d'intérêt technique

Taux d'intérêt utilisé pour déterminer la valeur actuelle des prestations futures (et des cotisations futures en *primauté des prestations*).

Forme juridique d'une institution de prévoyance (IP)		T1
Droit privé	IP créée par les employeurs en faveur de leurs salariés et de leurs proches sous la forme d'une fondation ou d'une société coopérative.	
Droit public	IP créée en règle générale pour les salariés de la Confédération, des cantons et des communes. Dans certains cas, d'autres employeurs sans lien apparent peuvent également être affiliés à l'institution.	
Forme administrative d'une institution de prévoyance (IP)		T2
Fondation collective	IP qui est le plus souvent créée par une compagnie d'assurance, une banque ou une société fiduciaire afin de permettre à des employeurs indépendants les uns des autres de s'affilier. Chaque contrat d'affiliation (collectif d'assurés) constitue une œuvre de prévoyance et une comptabilité séparée est tenue.	
Fondation commune	IP qui est le plus souvent créée par une association professionnelle afin de permettre aux employeurs faisant partie de cette organisation, mais financièrement et juridiquement indépendants les uns des autres, de s'affilier. Contrairement aux <i>fondations collectives</i> , elles tiennent généralement une comptabilité commune.	
Couverture des risques d'une institution de prévoyance (IP)		T3
Autonome (sans réassurance)	IP qui supporte l'intégralité des risques de vieillesse, de décès et d'invalidité.	
Autonome (avec assurance excess-of-loss/stop-loss)	IP qui couvre toutes les prestations et réassure uniquement les risques de pointe.	
Semi-autonome (rentes de vieillesse garanties par l'IP, couverture d'au moins un des risques de décès ou d'invalidité par une compagnie d'assurance)	IP qui prend à sa charge les rentes de vieillesse ou verse le capital aux destinataires. Les risques de décès et/ou d'invalidité sont entièrement pris en charge par une compagnie d'assurance.	
Semi-autonome (constitution de l'épargne vieillesse par l'IP, couverture des risques restants par une compagnie d'assurance)	IP qui constitue uniquement l'épargne vieillesse pour acheter des rentes de vieillesse auprès d'une compagnie d'assurance. Tous les risques restants sont couverts par une compagnie d'assurance.	
Collective (couverture de tous les risques par une compagnie d'assurance)	IP qui réassure l'intégralité des risques auprès d'une compagnie d'assurance. Ce transfert des risques ne doit pas être confondu avec l'affiliation d'un employeur auprès d'une <i>fondation collective</i> , d'où l'appellation «dite collective» dans cette publication.	
art. 1e OPP2	Institutions de prévoyance selon l'art. 1e OPP2 – choix de la stratégie de placement	

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

La publication de la statistique des caisses de pensions 2020 rend compte des résultats agrégés de l'enquête annuelle portant sur l'exercice 2020. Outre les éléments relatifs à la conception de l'enquête, elle donne une idée globale du paysage suisse et de l'évolution des institutions de prévoyance avec assurés actifs et prestations réglementaires. Les résultats commentés apportent des chiffres et des informations sur la structure des institutions de prévoyance, la situation de leurs assurés et prestations ainsi que sur la partie comptable (bilan et compte d'exploitation) et technique. Un glossaire de termes théoriques et spécifiques à l'enquête complète cette publication.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

135-2002

ISBN

978-3-303-13210-4

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 1, «**Pas de pauvreté**», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch